

Acétate de nickel-vitamine C : cellulaire et cholinestérase sérique

Autor(en): **Frommel, Edouard / Aron, Jan / Herschberg, A.D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives des sciences physiques et naturelles**

Band (Jahr): **26 (1944)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-742754>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Edouard Frommel, Jan Aron et A. D. Herschberg. — *Acétate de nickel-vitamine C cellulaire et cholinestérase sérique.*

L'acétate de nickel (P.M. 177) exerce sur la cholinestérase sérique du Cheval une action très variable, tantôt frénatrice, tantôt accélératrice. Si l'on étudie cette action en fonction du temps, on assiste à une suite d'inhibitions et d'élévations peu marquées oscillant toutes autour de la normale. L'effet d'accélération le plus net se place à une concentration de 1/1000 (M/177) entre la 50^e et la 105^e minute. Vers la 90^e minute on peut observer une activation de la cholinestérase de 25% environ, mais cette action est précédée ou suivie de phases d'inhibition de même grandeur. Avec des dilutions plus fortes: 1/10.000, 1/1.000.000, les courbes sont moins accidentées¹.

In vivo et sur le Cobaye deux injections de 0,01 g/kg freinent l'enzyme hydrolysant l'acétylcholine de 8%, alors que trois injections, voire quatre, ne donnent qu'une activation de 2%.

* * *

L'injection d'acétate de nickel au Cobaye à la dose de 20 mg/kg donne les taux d'acide ascorbique suivants (milligramme pour un gramme d'organe) (méthode au dichlorophénol-indophénol) (voir tableau p. 254):

La moyenne du taux en acide ascorbique, à l'exclusion des surrénales, nous donne pour le témoin: 0,0687, et pour les trois animaux injectés respectivement de deux, trois et quatre doses: 0,0654, 0,0896, 0,0567. *Le nickel ne fait donc pas d'hypovitaminose C tissulaire.*

* * *

En conclusion, nous pouvons dire que selon toute évidence ni la cholinestérase, ni l'acide ascorbique ne jouent un rôle dans la pathogénie de l'intoxication au nickel.

¹ Ed. FROMMEL, A. D. HERSCHBERG et J. PIQUET, *Helv. Physiol. Acta*, 1944.

Organes	Témoin 29.III.43	Cobaye 1 Deux injections de 20 mg/kg 30 et 31.III Tué le 1.IV	Cobaye 2 Trois injections de 20 mg/kg 30, 31.III et 1.IV Tué le 2.IV	Cobaye 3 Quatre injections de 20 mg/kg 30, 31.III, 1 et 2.IV Tué le 3.IV
Foie	0,0455	0,0490	0,0880	0,0470
Rate	0,1185	0,1075	0,1550	0,0825
Surrénales . .	0,1840	0,1560	0,2620	0,1615
Rein	0,0650	0,0480	0,0480	0,0470
Cœur	0,0270	0,0185	0,0260	0,0220
Poumons . . .	0,0760	0,0690	0,1050	0,0520
Cerveau . . .	0,0650	0,0900	0,0980	0,0700
Intestin grêle	0,0840	0,0760	0,1080	0,0765

Le nickel a donc une place très particulière en pathologie puisque la plupart des métaux perturbent soit la cholinestérase sérique, soit la charge vitaminique cellulaire.

*Université de Genève.
Institut de Thérapeutique.*

Marcel Gysin. — *Les roches éruptives et les gisements métallifères des environs d'Esbiyé (Anatolie). Les andésites.*

Dans une précédente communication¹, nous avons décrit les roches dacitiques de la région d'Esbiyé; les dacites sont accompagnées de roches plus basiques que nous groupons sous le nom d'andésites, bien que certaines de ces roches s'apparentent plutôt aux basaltes et aux diabases.

Les andésites de la région d'Esbiyé offrent la composition minéralogique suivante:

¹ M. GYSIN, *Les roches éruptives et les gisements métallifères des environs d'Esbiyé (Anatolie). Les dacites.* C. R. séances Soc. Phys. et Hist. nat. Genève, vol. 61, n° 3, 1944, pp. 219.